

## Résumé

**E**n 2008, l'économie irlandaise a basculé dans une grave récession, après une période de croissance peu viable. L'investissement immobilier s'est effondré et de profonds déséquilibres économiques internes sont en voie de correction, les effets sur la demande étant aggravés par la crise financière internationale et le ralentissement de l'économie mondiale. L'ajustement en cours sera long et la reprise économique peu marquée. Les banques irlandaises ont subi des pressions sévères et un soutien public massif s'est révélé nécessaire. La récession a mis au jour la faiblesse de la situation budgétaire sous-jacente. Les autorités ont déjà pris d'importantes mesures pour restaurer la stabilité, mais il faudra aller plus loin.

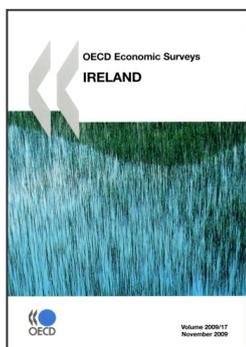
**Corriger les déséquilibres macroéconomiques.** L'investissement dans le logement a chuté de plus de moitié et les prix des logements reculent, mais une nouvelle contraction est à prévoir. L'érosion du patrimoine des ménages, l'ampleur de l'endettement et la hausse des impôts freineront les dépenses des ménages. La compétitivité internationale doit être rétablie et les prix et les salaires nominaux ont déjà commencé de baisser. En outre, le rééquilibrage de l'économie exigera des ajustements des prix relatifs, y compris une baisse des salaires réels et des coûts unitaires de main-d'œuvre.

**Restaurer la stabilité financière.** L'assainissement du secteur bancaire est une priorité. L'Agence nationale de gestion des actifs (« National Asset Management Agency ») devrait être mise en place, les actifs étant rachetés à un prix approprié et des mécanismes de partage des risques protégeant le contribuable. Une nouvelle recapitalisation pourrait être nécessaire, avec éventuellement des prises de contrôle plus importantes par l'État. Il est indispensable de renforcer la réglementation et la surveillance bancaires pour réduire le risque de nouvelles tensions financières à l'avenir. Des instruments macroprudentiels plus efficaces devraient être mis au point. Une réforme de la fiscalité du logement limiterait l'ampleur des cycles immobiliers à venir.

**Assurer la viabilité budgétaire.** Il existe une forte disparité intrinsèque entre les recettes fiscales, qui se sont contractées avec l'effondrement du marché immobilier, et le niveau des dépenses. Heureusement, l'assainissement budgétaire a déjà commencé, mais de nouvelles mesures très énergiques s'imposent, bien qu'un arbitrage doive être trouvé avec le risque d'effets négatifs sur l'activité économique. Cette action devrait s'inscrire dans un cadre pluriannuel crédible, dont les autorités ont tracé les contours. Le rétablissement d'une évolution budgétaire viable exigera à la fois une augmentation des recettes et une réduction des dépenses publiques. Les taux d'imposition ont augmenté et il faudrait maintenant élargir l'assiette fiscale en réduisant les dépenses fiscales inefficaces, en instaurant un impôt sur la propriété immobilière et en veillant à ce qu'un plus grand nombre de personnes acquittent l'impôt sur le revenu. D'autres coupes sombres dans le niveau des dépenses publiques devront aussi être opérées. La masse salariale dans le secteur public doit être encore être réduite et il faudrait que les prestations évoluent au moins en phase avec la baisse des prix. Il est possible d'améliorer l'efficacité en s'employant à optimiser les dépenses et à moderniser la fonction publique.

**Éviter le chômage de longue durée.** Les réglementations du marché du travail sont à maints égards flexibles. Des réductions des salaires nominaux et réels semblent être en cours. Néanmoins, les taux de chômage risquent de rester élevés à terme, car les politiques d'activation souffrent de carences et les taux de remplacement des indemnités de chômage progressent, ce qui a de plus fortes répercussions sur les travailleurs peu qualifiés. Dans ces conditions, il faudrait envisager de réduire le salaire minimum. Une plus grande rationalisation du système de prestations et un renforcement de l'activation seraient bénéfiques pour les groupes ayant historiquement peu de liens avec le marché du travail.

**Instaurer une croissance à long terme durable.** Les niveaux de vie vont sans doute accuser une baisse permanente avec la correction des déséquilibres économiques qui se sont accumulés durant la récente période d'accélération peu viable de l'activité. Dans ces conditions, les politiques structurelles favorisant une croissance durable en longue période revêtent encore plus d'importance. La concurrence dans le secteur abrité des services intérieurs devrait être développée, ce qui contribuera à améliorer la compétitivité à court terme. Bien que les ressources publiques soient limitées, la modernisation continue des infrastructures et la valorisation du capital humain demeurent une priorité, dans les secteurs où les retombées positives peuvent être clairement établies.



Extrait de :  
**OECD Economic Surveys: Ireland 2009**

Accéder à cette publication :

[https://doi.org/10.1787/eco\\_surveys-irl-2009-en](https://doi.org/10.1787/eco_surveys-irl-2009-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2010), « Résumé », dans *OECD Economic Surveys: Ireland 2009*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/eco\\_surveys-irl-2009-1-fr](https://doi.org/10.1787/eco_surveys-irl-2009-1-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).